

Comptes consolidés

Semestres clos les 30 juin 2007 et 2006

Exercice clos le 31 décembre 2006



(en blanc)

Compte de résultat consolidé	4
Bilan consolidé	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
Tableau des flux de trésorerie consolidés	8
Note 1 - Principes comptables et changements d'estimation	9
Note 2 - Informations sectorielles retraitées.....	12
Note 3 - Principales acquisitions, cessions et variations de périmètre	17
Note 4 - Actifs destinés à être cédés et activités cédées.....	18
Note 5 - Résultat de cession d'actifs.....	20
Note 6 - Impôt sur les sociétés.....	21
Note 7 - Endettement financier net	22
Note 8 - Capitaux propres	25
Note 9 - Litiges, obligations contractuelles et engagements hors bilan	27
Note 10 - Evénements postérieurs à la clôture.....	30

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(Montants en millions d'euros, exceptées les données relatives aux actions)

	<i>Note</i>	<i>Au 30 juin 2007</i>	<i>Au 30 juin 2006</i>	<i>Au 31 décembre 2006</i>
Chiffre d'affaires	2	25 913	25 371	51 702
Achats externes	2	(11 030)	(10 933)	(22 809)
Autres produits opérationnels	2	236	284	473
Autres charges opérationnelles	2	(1 276)	(1 078)	(2 235)
Charges de personnel : - Salaires et charges	2	(4 427)	(4 386)	(8 592)
- Participation des salariés	2	(159)	(140)	(346)
- Rémunération en actions	2	(137)	(19)	(30)
Dotations aux amortissements	2	(4 007)	(3 832)	(7 824)
Perte de valeur des écarts d'acquisition		0	0	(2 800)
Perte de valeur des immobilisations		(15)	(131)	(105)
Résultat de cession d'actifs	5	409	92	97
Coût des restructurations	2	(45)	(106)	(567)
Résultat des entités mises en équivalence	2	1	17	24
Résultat d'exploitation		5 463	5 139	6 988
Charges financières nettes		(1 240)	(1 248)	(3 155)
Gain (perte) de change		1	20	26
Effet d'actualisation		(57)	(70)	(122)
Résultat financier		(1 296)	(1 298)	(3 251)
Impôt sur les sociétés	6	(543)	(1 214)	(2 180)
Résultat net des activités poursuivies		3 624	2 627	1 557
Résultat net des activités cédées	4	0	132	3 211
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 624	2 759	4 768
Résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.		3 308	2 346	4 139
Intérêts minoritaires	8	316	413	629
Résultat par action (en euros)				
Résultat net des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.				
- de base		1,27	0,87	0,40
- dilué		1,24	0,85	0,39
Résultat net des activités cédées attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.				
- de base			0,03	1,19
- dilué			0,03	1,17
Résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.				
- de base		1,27	0,90	1,59
- dilué		1,24	0,88	1,57

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

BILAN CONSOLIDE (Montants en millions d'euros)

	Note	Au 30 juin 2007	Au 31 décembre 2006
ACTIF			
Ecarts d'acquisition nets		31 122	31 517
Autres immobilisations incorporelles nettes		17 634	18 713
Immobilisations corporelles nettes		27 586	28 222
Titres mis en équivalence		325	360
Actifs disponibles à la vente		307	338
Autres actifs financiers et dérivés non courants		1 162	987
Impôts différés actifs nets		7 856	8 250
Total de l'actif non courant		85 992	88 387
Stocks nets		804	844
Créances clients nettes		6 502	6 756
Autres actifs courants		1 691	1 788
Impôt courant		89	247
Charges constatées d'avance		722	580
Autres actifs financiers et dérivés courants		434	599
Disponibilités et quasi-disponibilités	7	3 257	3 970
Total de l'actif courant		13 499	14 784
Actifs destinés à être cédés	4	1 265	-
TOTAL DE L'ACTIF		100 756	103 171
PASSIF			
Capital social		10 436	10 427
Prime d'émission		15 215	15 179
Réserves		(4 198)	(5 171)
Résultat net		3 308	4 139
Réserves de conversion		2 273	2 220
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de France Télécom S.A.		27 034	26 794
Intérêts minoritaires		4 362	4 844
Total capitaux propres	8	31 396	31 638
Emprunts obligataires ou échangeables non courants	7	29 136	30 829
Autres dettes financières et dérivés non courants	7	6 793	7 234
Avantages du personnel non courants		546	534
Provisions non courantes		2 344	2 206
Autres passifs non courants		1 371	1 494
Impôts différés passifs		1 631	1 749
Total des passifs non courants		41 821	44 046
Emprunts obligataires ou échangeables, autres dettes financières et dérivés courants	7	9 754	8 057
Intérêts courus non échus	7	993	1 240
Avantages du personnel courants		1 495	1 606
Provisions courantes		1 269	1 816
Dettes fournisseurs		8 197	9 015
Autres passifs courants		2 112	2 110
Dettes d'impôt sur les sociétés		314	466
Produits constatés d'avance		3 153	3 177
Total des passifs courants		27 287	27 487
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	4	252	-
TOTAL DU PASSIF		100 756	103 171

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Montants en millions d'euros)

	Note	Nombre d'actions émises	Attribuables aux actionnaires de France Télécom S.A.								Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
			Capital social	Prime d'émission	Réserves			Résultat net	Réserves de conversion	Total			
					Gains et pertes enregistrés directement dans les capitaux propres								Autres Réserves
					Actifs disponibles à la vente	Instruments financiers de couverture	Impôts différés						
Solde au 1er janvier 2006		2 603 059 797	10 412	15 131	123	(200)	68	(8 316)	5 709	1 933	24 860	3 578	28 438
<i>Gains et pertes de changes non réalisés</i>										292	292	(18)	274
<i>Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente</i>					(5)					(5)	(5)		(5)
<i>Gains et pertes sur instruments financiers de couverture</i>						102				102	102	2	104
<i>Impôts différés sur éléments ci-dessus</i>								(36)		(36)	(36)		(36)
<i>Total des produits et pertes directement enregistrés dans les capitaux propres (A)</i>					(5)	102		(36)		292	353	(16)	337
<i>Résultat net de l'exercice 2006 (B)</i>									4 139	4 139	4 139	629	4 768
Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)					(5)	102		(36)	4 139	292	4 492	613	5 105
Affectation du résultat net 2005									5 709	(5 709)			
Augmentation de capital (exercice des stock-options)		3 613 333	15	48							63		63
Rémunération en actions									31		31	3	34
Cession de PagesJaunes Groupe											0	(159)	(159)
Acquisition d'intérêts minoritaires et effet des fusions des entités espagnoles									31		31	1 136	1 167
Acquisition d'intérêts minoritaires et passage de l'intégration proportionnelle à l'intégration globale pour les entités jordanienes									59		59	221	280
Distribution de dividendes									(2 602)		(2 602)	(590)	(3 192)
Autres mouvements									(135)	(5)	(140)	42	(98)
Solde au 31 décembre 2006		2 606 673 130	10 427	15 179	118	(98)	32	(5 223)	4 139	2 220	26 794	4 844	31 638
<i>Gains et pertes de changes non réalisés</i>										49	49	14	63
<i>Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente</i>					(13)					(13)	(13)		(13)
<i>Gains et pertes sur instruments financiers de couverture</i>						74				74	74	4	78
<i>Impôts différés sur éléments ci-dessus</i>								(25)		(25)	(25)	(1)	(26)
<i>Total des produits et pertes directement enregistrés dans les capitaux propres (A)</i>					(13)	74		(25)		49	85	17	102
<i>Résultat net du premier semestre 2007 (B)</i>									3 308	3 308	3 308	316	3 624
Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)					(13)	74		(25)	3 308	49	3 393	333	3 726
Affectation du résultat net 2006									4 139	(4 139)			
Augmentation de capital (exercice des stock-options)		2 236 711	9	36							45		45
Rémunération en actions	8								137		137		137
Rachat d'actions propres	8								(211)		(211)		(211)
Distribution de dividendes	8								(3 117)		(3 117)	(611)	(3 728)
Autres mouvements	8								(11)	4	(7)	(204)	(211)
Solde au 30 juin 2007		2 608 911 841	10 436	15 215	105	(24)	7	(4 286)	3 308	2 273	27 034	4 362	31 396

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(Montants en millions d'euros)

	Note	Nombre d'actions émises	Attribuables aux actionnaires de France Télécom S.A.								Intérêts minoritaires	Total capitaux propres	
			Capital social	Prime d'émission	Réserves			Résultat net	Réserves de conversion	Total			
					Gains et pertes enregistrés directement dans les capitaux propres								Autres Réserves
					Actifs disponibles à la vente	Instruments financiers de couverture	Impôts différés						
Solde au 1er janvier 2006		2 603 059 797	10 412	15 131	123	(200)	68	(8 316)	5 709	1 933	24 860	3 578	28 438
<i>Gains et pertes de changes non réalisés</i>										(638)	(638)	(80)	(718)
<i>Gains et pertes sur actifs disponibles à la vente</i>					(42)						(42)		(42)
<i>Gains et pertes sur instruments financiers de couverture</i>						(12)					(12)	3	(9)
<i>Impôts différés sur éléments ci-dessus</i>							5				5	(1)	4
<i>Total des produits et pertes directement enregistrés dans les capitaux propres (A)</i>					(42)	(12)	5			(638)	(687)	(78)	(765)
<i>Résultat net du premier semestre 2006 (B)</i>									2 346		2 346	413	2 759
<i>Total des produits et charges reconnus pour la période (A+B)</i>					(42)	(12)	5		2 346	(638)	1 659	335	1 994
<i>Affectation du résultat net 2005</i>								5 709	(5 709)				
<i>Augmentation de capital (exercice des stock-options)</i>		976 296	4	12							16		16
<i>Rémunération en actions - stock-options</i>								19			19	2	21
<i>Acquisition d'intérêts minoritaires Amena</i>								31			31	(10)	21
<i>Acquisition d'intérêts minoritaires Jitco</i>											0	(42)	(42)
<i>Distribution de dividendes</i>								(2 602)			(2 602)	(511)	(3 113)
<i>Autres mouvements</i>				1				(116)		10	(105)	97	(8)
Solde au 30 juin 2006		2 604 036 093	10 416	15 144	81	(212)	73	(5 275)	2 346	1 305	23 878	3 449	27 327

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE (montants en millions d'euros)

	Note	Au 30 juin 2007	Au 30 juin 2006	Au 31 décembre 2006
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE				
Résultat net attribuable aux actionnaires de France Télécom S.A.		3 308	2 346	4 139
<i>Eléments non monétaires sans incidence sur la trésorerie</i>				
Dotation aux amortissements		4 007	3 838	7 833
Perte de valeur des immobilisations		15	131	105
Perte de valeur des écarts d'acquisition		-	-	2 800
Résultat de cession d'actifs	5	(409)	(92)	(3 079)
Dotations / (reprises) des autres provisions		(520)	(521)	(847)
Résultats des entités mises en équivalence		(1)	(17)	(24)
Impôt sur les sociétés	6	543	1 285	2 302
Produits et charges d'intérêts		1 226	1 359	3 004
Intérêts minoritaires	8	316	413	629
Ecart de change net		(148)	(433)	(796)
Instruments dérivés		225	366	1 038
Rémunération en actions		137	21	34
<i>Variation des stocks nets, des créances clients et des dettes fournisseurs</i>				
Diminution (augmentation) des stocks nets		30	87	1
Diminution (augmentation) des créances clients nettes		220	215	82
Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		(399)	(285)	(318)
<i>Autres variations du besoin en fonds de roulement</i>				
Diminution (augmentation) des autres créances		(9)	(104)	15
Augmentation (diminution) des autres dettes		(63)	19	235
Dividendes et produits d'intérêts encaissés		114	69	164
Intérêts décaissés et effet taux des dérivés net		(1 573)	(1 657)	(2 848)
Impôts sur les sociétés décaissés		(467)	(390)	(606)
Flux net de trésorerie généré par l'activité		6 552	6 650	13 863
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT				
<i>Acquisitions / cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles</i>				
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(2 967)	(3 337)	(7 039)
Augmentation/(diminution) des fournisseurs d'immobilisations		(376)	(70)	228
Produits de cessions des actifs corporels et incorporels		51	71	105
<i>Acquisitions de titres de participation nettes de la trésorerie acquise</i>				
Amena		-	(109)	(113)
Silicomp	3	(89)	-	-
Autres acquisitions		(39)	(103)	(142)
<i>Produits de cession de titres de participation nets de la trésorerie cédée</i>				
PagesJaunes	4	-	-	2 697
Tower Participations	5	254	-	-
Bluebirds	3 - 5	110	-	-
Autres produits de cessions		48	59	112
Autres diminutions (augmentations) des valeurs mobilières et autres actifs		164	(29)	(539)
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement		(2 844)	(3 518)	(4 691)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT				
<i>Emission</i>				
Emprunts obligataires	7	2 856	935	928
Autres emprunts		26	555	585
<i>Remboursement</i>				
Emprunts obligataires	7	(2 581)	(2 605)	(3 895)
Autres emprunts	7	(1 236)	(1 278)	(1 997)
Partie capitaux propres des dettes hybrides		(8)	-	(42)
Augmentation (diminution) des découverts bancaires et des emprunts à court terme	7	576	1 044	(1 117)
Diminution/(augmentation) des dépôts et autres actifs financiers liés à la dette (dont cash collateral)		(191)	158	192
Effet change des dérivés net		(35)	(664)	(724)
Rachat d'actions propres	8	(229)	(8)	(10)
Augmentation de capital	8	39	16	54
Contributions des actionnaires minoritaires		-	-	(50)
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires	8	(531)	(484)	(593)
Dividendes versés par la société-mère	8	(3 117)	(2 602)	(2 602)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		(4 431)	(4 933)	(9 271)
Variation nette des disponibilités et quasi-disponibilités		(723)	(1 801)	(99)
Incidence des variations des taux de change sur les disponibilités et quasi-disponibilités et autres impacts non monétaires		18	(35)	(28)
Disponibilités et quasi-disponibilités à l'ouverture		3 970	4 097	4 097
Disponibilités et quasi-disponibilités à la clôture (*)		3 265	2 261	3 970

(*) Comprend les disponibilités et quasi-disponibilités des actifs destinés à être cédés (voir note 4).

Information complémentaire sur les flux de trésorerie :

France Télécom a procédé à l'imputation, sur le paiement des dettes de TVA des mois de mai et juin 2007, de diverses créances d'impôt pour un montant total de 178 millions d'euros.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

NOTE 1 - PRINCIPES COMPTABLES ET CHANGEMENTS D'ESTIMATION

Cette note décrit l'évolution des principes comptables depuis l'établissement des comptes consolidés au titre de l'exercice 2006 appliqués pour l'arrêté intermédiaire au 30 juin 2007.

1.1 Base de préparation des états financiers

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés résumés du premier semestre 2007 sont établis en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union Européenne. Sont présentés, en données comparatives, le premier semestre de l'exercice 2006 et l'exercice 2006 dans son ensemble établis selon le même référentiel comptable.

Les comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes qu'au 31 décembre 2006, sous réserve des éléments présentés au paragraphe 1.2 et des spécificités de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Dans le compte de résultat du premier semestre 2006 présenté à titre comparatif, les charges et les produits nets ainsi que le résultat de cession des activités PagesJaunes Groupe sont inscrits sur la ligne « Résultat net des activités cédées » (voir note 4).

Pour établir les comptes du Groupe, la direction de France Télécom doit procéder à un certain nombre d'estimations et retient certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges. La direction est amenée à réviser ces estimations en cas de changement dans les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées ou par suite de nouvelles informations ou d'un surcroît d'expérience. En conséquence, les estimations futures pourraient évoluer par rapport à celles retenues au 30 juin 2007.

Enfin, en l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du Groupe fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe,
- traduisent la réalité économique des transactions,
- soient neutres,
- soient prudents,
- et soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

La devise de présentation des comptes consolidés et des annexes aux comptes est l'euro. Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration du 1^{er} août 2007.

1.2 Evolution en matière de principes comptables

- Application de normes, d'amendements de normes et d'interprétations d'application obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2007 :

- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers – Informations à fournir concernant le capital » ;
- IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir »

Ces deux normes de présentation ne trouvent pas à s'appliquer dans des comptes intermédiaires résumés. Elles feront l'objet d'une application complète dans les comptes annuels clos le 31 décembre 2007.

- IFRIC 7 « Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » », applicable pour les exercices ouverts postérieurement à mars 2006, soit pour France Télécom au 1^{er} janvier 2007. Les dispositions de ce texte ne trouvent pas à s'appliquer au 30 juin 2007.
- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 », d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1^{er} mai 2006, soit pour France Télécom au 1^{er} janvier 2007. L'application de cette interprétation est sans effet sur les périodes publiées.
- IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} juin 2006, soit pour France Télécom au 1^{er} janvier 2007. L'application de cette interprétation est sans effet sur les comptes du Groupe.
- IFRIC 10 « Interim Financial Reporting and Impairment », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} novembre 2006. Les principales dispositions de ce texte relatives au caractère définitif d'une dépréciation constatée sur un écart d'acquisition, ou sur un actif financier classé dans la catégorie des actifs disponibles à la vente lors des clôtures intermédiaires étaient déjà appliquées dans le Groupe.

- Normes, amendements de normes et interprétations sans application par anticipation :

France Télécom n'a pas opté pour une application anticipée des normes, amendements de normes et interprétations suivants (adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne) :

- IFRS 8 « Operating Segments », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union européenne. Les principes énoncés par ce texte peuvent affecter la structure de l'information sectorielle, ainsi que le niveau des regroupements d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) retenu pour tester les valeurs des écarts d'acquisition.
- Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009 n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union européenne. La comptabilisation en charge des coûts d'emprunt finançant un actif ne sera plus possible lors de l'application de cet amendement ; les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production doivent être incorporés à l'actif éligible. La norme révisée s'applique aux coûts d'emprunt d'un actif éligible pour lesquels le début de la capitalisation commence à compter du 1^{er} janvier 2009.
- IFRIC 11 « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} mars 2007. Les dispositions de cette interprétation sont sans effet sur les périodes publiées.
- IFRIC 12 « Service Concession Arrangements », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008, n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union européenne. Ce texte précise la mise en œuvre du modèle de l'actif financier et du modèle de l'actif incorporel pour le traitement comptable des contrats de concession de services publics. Il n'existe pas à ce jour au sein du Groupe de contrats significatifs susceptibles de rentrer dans le champ d'application de cette norme.
- IFRIC 13 « Customer Loyalty Programmes », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1^{er} juillet 2008, soit pour France Télécom au 1^{er} janvier 2009. Les effets de l'application de ce nouveau texte sont en cours d'analyse. A ce stade, le Groupe a maintenu en IFRS le traitement retenu en normes françaises des programmes de fidélisation conformément à l'avis du Comité d'urgence n° 2004-E du 13 octobre 2004.

- IFRIC 14 « IAS 19 - The Limit on a Defined Benefit Asset, Minimum Funding Requirements and their Interaction », applicable pour les exercices ouverts postérieurement au 1er janvier 2008. Cette interprétation fournit des principes généraux sur la manière de déterminer le plafonnement de l'actif qui peut être reconnu selon IAS 19 « Avantages du personnel ». Elle explique également en quoi une obligation statutaire ou contractuelle de financement minimum affecte l'actif ou le passif enregistré au titre des engagements de retraite. Les effets de l'application de cette interprétation sont en cours d'analyse.

NOTE 2 - INFORMATIONS SECTORIELLES RETRAITEES

L'organisation managériale opérationnelle de France Télécom s'articule autour : (i) de lignes de métier (Résidentiel, Personnel, Entreprise) et (ii) d'équipes de direction intégrées au niveau pays. Dans ce contexte et conformément aux dispositions de la norme IAS 14 - Information Sectorielle, le Groupe a retenu comme premier niveau de l'information sectorielle les trois secteurs d'activité suivants :

- le secteur « **Services de Communication Personnels** » (désigné ci-après SCP) regroupe les activités de services mobiles de télécommunication en France, au Royaume-Uni, en Espagne, en Pologne et dans le Reste du monde. Il comprend l'intégralité des filiales d'Orange ainsi que les activités de téléphonie mobile de FT España en Espagne, de TP Group en Pologne (avec sa filiale PTK Centertel), et des autres sociétés du Groupe à l'étranger ;
- le secteur « **Services de Communication Résidentiels** » (désigné ci-après SCR) rassemble les activités de services fixes de télécommunication (téléphonie fixe, services Internet, services aux opérateurs) en France, en Pologne et dans le Reste du monde, ainsi que les activités de la distribution et des fonctions supports fournis aux autres secteurs d'activité du groupe France Télécom ;
- le secteur « **Services de Communication Entreprises** » (désigné ci-après SCE) regroupe les solutions et services de communication dédiés aux entreprises en France et dans le monde.

Les secteurs retenus par le Groupe s'appuient sur leurs ressources propres et peuvent partager certaines ressources, notamment en matière de réseaux et systèmes d'information, recherche et développement, réseau de distribution et d'autres expertises communes.

L'utilisation de ces ressources partagées est prise en compte dans les résultats sectoriels sur la base, soit des relations contractuelles existant entre entités juridiques, soit de références externes, soit d'une réallocation des coûts. La fourniture des ressources partagées est présentée en chiffre d'affaires interne du secteur prestataire et l'utilisation de ces ressources est présentée parmi les charges incluses dans le résultat d'exploitation du secteur utilisateur. Le coût des ressources partagées peut être affecté par les évolutions réglementaires et se répercuter sur les résultats sectoriels présentés sur les différents exercices.

La Marge Brute Opérationnelle (MBO) fait partie des indicateurs de gestion utilisés par le Groupe France Télécom pour i) piloter et évaluer les résultats de ses secteurs d'activité ii) mettre en œuvre sa stratégie d'investissements et d'allocation de ressources iii) mesurer la performance des directeurs exécutifs du Groupe. Les dirigeants de France Télécom considèrent que la présentation de la MBO aux investisseurs est pertinente puisqu'elle fournit une analyse des résultats opérationnels et de la rentabilité sectorielle, à l'identique de celle utilisée par les dirigeants. Dans ce contexte et conformément aux dispositions de la norme IAS 14, paragraphe 46, la MBO est présentée dans l'analyse par secteur d'activité.

La MBO n'est pas explicitement définie par les normes IFRS comme élément de mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs ainsi dénommés par d'autres entreprises. La MBO ne constitue pas une mesure de la performance d'exploitation ou de la liquidité de France Télécom et ne doit pas être considérée comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie générés par l'activité. La MBO correspond au résultat d'exploitation avant participation des salariés, charges de rémunération en actions, dotation aux amortissements, pertes de valeur des écarts d'acquisition et immobilisations, résultat de cession d'actifs, coût des restructurations et résultat des entités mises en équivalence. La MBO n'inclut pas i) la participation des salariés et les charges de rémunération en actions car elles résultent soit d'obligations statutaires, soit de la vente par l'Etat français de ses titres ou des décisions des actionnaires, ii) les dotations aux amortissements car ces dépenses sont le fruit d'investissements à long terme sur lesquelles les dirigeants ne peuvent influencer à court terme et iii) les pertes de valeur, le coût des restructurations et le résultat de cession d'actifs, étant donné que ces éléments sont par nature non prévisibles, tant dans leur montant que dans leur fréquence.

Le résultat sectoriel correspond au résultat d'exploitation, à l'exception du résultat de cession d'actifs non directement rattachés aux secteurs d'activité.

France Télécom a retenu six secteurs géographiques, parmi lesquels les quatre principaux marchés géographiques (France, Royaume-Uni, Pologne et Espagne), le reste de l'Europe et le reste du monde.

2.1 Analyse par secteur d'activité

2.1.1 Répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité pour la période close le 30 juin 2007 :

	SCP	SCR	SCE	Eliminations et non alloués	Total France Télécom
<i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires net	14 107	11 168	3 800	(3 162)	25 913
- externe	13 628	8 698	3 587	-	25 913
- inter secteurs	479	2 470	213	(3 162)	-
Achats externes	(7 724)	(4 044)	(2 423)	3 161	(11 030)
Autres produits opérationnels ⁽¹⁾	123	518	59	(464)	236
Autres charges opérationnelles ⁽¹⁾	(805)	(846)	(89)	464	(1 276)
Charges de personnel : - Salaires et charges	(727)	(3 001)	(699)	-	(4 427)
Marge Brute Opérationnelle	4 974	3 795	648	(1)	9 416
- Participation des salariés	(31)	(117)	(11)	-	(159)
- Rémunération en actions	(4)	(121)	(12)	-	(137)
Dotations aux amortissements	(2 223)	(1 573)	(212)	1	(4 007)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Perte de valeur des immobilisations	-	2	(17)	-	(15)
Résultat de cession d'actifs	-	-	-	409	409
Coût des restructurations	(4)	(36)	(5)	-	(45)
Résultat des entités mises en équivalence	1	-	-	-	1
Résultat d'exploitation					5 463
- alloué par secteur d'activité	2 713	1 950	391	-	5 054
- non allouable	-	-	-	409	409
Charges financières nettes	-	-	-	(1 240)	(1 240)
Gain (perte) de change	-	-	-	1	1
Effet d'actualisation	-	-	-	(57)	(57)
Impôt	-	-	-	(543)	(543)
Résultat net des activités poursuivies					3 624
Résultat net des activités cédées					-
Résultat net de l'ensemble consolidé					3 624
Charges et produits non monétaires inclus dans le résultat d'exploitation alloué par secteur d'activité	(2 216)	(1 213)	(217)	-	(3 646)
Hors licences UMTS et GSM	1 537	1 232	198	-	2 967
Licences UMTS et GSM	-	-	-	-	-
Financés par location financement	11	-	2	-	13
Total investissements corporels et incorporels ⁽²⁾	1 548	1 232	200	-	2 980

⁽¹⁾ En 2007, rattachement au secteur SCR de la société portant la marque Orange, société qui était précédemment incluse dans le secteur SCP.

⁽²⁾ Dont 643 millions d'euros au titre des Autres immobilisations incorporelles et 2 337 millions d'euros au titre des Immobilisations corporelles.

2.1.2 Répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité pour la période close le 30 juin 2006 :

	SCP	SCR	SCE	Eliminations et non alloués	Total France Télécom
<i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires net	13 429	11 127	3 820	(3 005)	25 371
- externe	12 955	8 803	3 613	-	25 371
- inter secteurs	474	2 324	207	(3 005)	-
Achats externes	(7 347)	(4 206)	(2 384)	3 004	(10 933)
Autres produits opérationnels	50	320	62	(148)	284
Autres charges opérationnelles	(482)	(675)	(69)	148	(1 078)
Charges de personnel : - Salaires et charges	(766)	(3 024)	(596)	-	(4 386)
Marge Brute Opérationnelle	4 884	3 542	833	(1)	9 258
- Participation des salariés	(34)	(98)	(8)	-	(140)
- Rémunération en actions	(11)	(7)	(1)	-	(19)
Dotations aux amortissements	(2 047)	(1 598)	(188)	1	(3 832)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	-	-	-	-	-
Perte de valeur des immobilisations	(125)	(5)	(1)	-	(131)
Résultat de cession d'actifs	-	-	-	92	92
Coût des restructurations	(41)	(50)	(15)	-	(106)
Résultat des entités mises en équivalence	(5)	22	-	-	17
Résultat d'exploitation					5 139
- alloué par secteur d'activité	2 621	1 806	620	-	5 047
- non allouable	-	-	-	92	92
Charges financières nettes	-	-	-	(1 248)	(1 248)
Gain (perte) de change	-	-	-	20	20
Effet d'actualisation	-	-	-	(70)	(70)
Impôt	-	-	-	(1 214)	(1 214)
Résultat net des activités poursuivies					2 627
Résultat net des activités cédées ⁽¹⁾					132
Résultat net de l'ensemble consolidé					2 759
Charges et produits non monétaires inclus dans le résultat d'exploitation alloué par secteur d'activité	(2 205)	(1 077)	(163)	-	(3 445)
Hors licences UMTS et GSM	1 586	1 261	200	-	3 047
Licences UMTS et GSM ⁽²⁾	282	-	-	-	282
Financés par location financement	3	2	2	-	7
Total investissements corporels et incorporels ⁽³⁾	1 871	1 263	202	-	3 336

⁽¹⁾ Comprend les activités Annuaire (PagesJaunes Groupe) cédées en 2006.

⁽²⁾ Essentiellement renouvellement de la licence GSM d'Orange France.

⁽³⁾ Dont 930 millions d'euros au titre des Autres immobilisations incorporelles et 2 406 millions d'euros au titre des Immobilisations corporelles.

2.1.3 Répartition des principaux agrégats en fonction des secteurs d'activité pour la période close le 31 décembre 2006 :

	SCP	SCR	SCE	Eliminations et non alloués	Total France Télécom
<i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires net	27 745	22 487	7 652	(6 182)	51 702
- externe	26 770	17 701	7 231	-	51 702
- inter secteurs	975	4 786	421	(6 182)	-
Achats externes	(15 653)	(8 520)	(4 816)	6 180	(22 809)
Autres produits opérationnels	155	529	122	(333)	473
Autres charges opérationnelles	(1 034)	(1 384)	(150)	333	(2 235)
Charges de personnel : - Salaires et charges	(1 527)	(5 847)	(1 218)	-	(8 592)
Marge Brute Opérationnelle	9 686	7 265⁽¹⁾	1 590	(2)	18 539
- Participation des salariés	(71)	(252)	(23)	-	(346)
- Rémunération en actions	(13)	(14)	(3)	-	(30)
Dotations aux amortissements	(4 183)	(3 241)	(402)	2	(7 824)
Perte de valeur des écarts d'acquisition	(2 525)	(275) ⁽²⁾	-	-	(2 800)
Perte de valeur des immobilisations	(31)	(72)	(2)	-	(105)
Résultat de cession d'actifs	-	-	-	97	97
Coût des restructurations	(68)	(474)	(25)	-	(567)
Résultat des entités mises en équivalence	-	24	-	-	24
Résultat d'exploitation					6 988
- alloué par secteur d'activité	2 795	2 961	1 135	-	6 891
- non allouable	-	-	-	97	97
Charges financières nettes	-	-	-	(3 155)	(3 155)
Gain (perte) de change	-	-	-	26	26
Effet d'actualisation	-	-	-	(122)	(122)
Impôt	-	-	-	(2 180)	(2 180)
Résultat net des activités poursuivies					1 557
Résultat net des activités cédées ⁽³⁾					3 211
Résultat net de l'ensemble consolidé					4 768
Charges et produits non monétaires inclus dans le résultat d'exploitation alloué par secteur d'activité	(6 691)	(2 823)	(368)	-	(9 892)
Hors licences UMTS et GSM	3 581	2 721	430	-	6 732
Licences UMTS et GSM ⁽⁴⁾	283	-	-	-	283
Financés par location financement	20	2	15	-	37
Total investissements corporels et incorporels⁽⁵⁾	3 884	2 723	445	-	7 052

⁽¹⁾ Comprend 129 millions d'euros au titre de la reprise de provision pour avantages aux retraités.

⁽²⁾ L'écart d'acquisition de TP Group est présenté au sein du secteur d'activités SCR. Il est testé au niveau du regroupement d'UGT « Pologne ».

⁽³⁾ Comprend les activités Annuaire (PagesJaunes Groupe) cédées en 2006.

⁽⁴⁾ Essentiellement renouvellement de la licence GSM d'Orange France.

⁽⁵⁾ Dont 1 771 millions d'euros au titre des Autres immobilisations incorporelles et 5 281 millions d'euros au titre des Immobilisations corporelles.

2.2 Analyse par zone géographique

2.2.1 Chiffre d'affaires contributif

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le		
	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
France	13 644	13 534	27 432
Royaume-Uni	3 170	3 065	6 266
Pologne	2 311	2 356	4 752
Espagne	1 896	1 904	3 827
Reste de l'Europe	2 468	2 372	4 907
Reste du monde ⁽¹⁾	2 424	2 140	4 518
Total Groupe	25 913	25 371	51 702

⁽¹⁾ Inclut toutes les sociétés Equant.

2.2.2 Investissements corporels et incorporels (y compris location financement et licences de télécommunication)

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le		
	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
France	1 390	1 778	3 419
Royaume-Uni	204	289	541
Pologne	332	300	770
Espagne	284	260	686
Reste de l'Europe	276	338	748
Reste du monde ⁽¹⁾	494	371	888
Total Groupe	2 980	3 336	7 052

⁽¹⁾ Inclut toutes les sociétés Equant.

NOTE 3 - PRINCIPALES ACQUISITIONS, CESSIONS ET VARIATIONS DE PERIMETRE

Les principales opérations intervenues au cours de la période close au 30 juin 2007 sont les suivantes :

- **Acquisition de Groupe Silicomp**

Le 4 janvier 2007 France Télécom a acquis un bloc de contrôle représentant environ 54% du capital de Groupe Silicomp, société cotée sur le marché réglementé Eurolist d'Euronext Paris S.A., pour 50 millions d'euros en numéraire. Le Groupe Silicomp est une société de services intervenant dans le conseil et la réalisation d'applications logicielles, et dans la conception et le déploiement d'infrastructures de réseaux. Dans le cadre d'une garantie de cours qui s'est déroulée du 7 au 27 février 2007 à un prix par action identique à celui de l'acquisition du bloc de contrôle, France Télécom a acquis une participation complémentaire de 36,5% pour 43 millions d'euros. Au 30 juin 2007, France Télécom détient 91,4% des actions et 95% des bons de souscription de Groupe Silicomp.

Les valeurs d'affectation du prix d'acquisition ont été déterminées de façon provisoire au 30 juin 2007 dont un écart d'acquisition s'élevant à 66 millions d'euros. Le décaissement net relatif à cette acquisition est de 89 millions d'euros.

- **Cession de la participation dans Bluebirds**

A la suite de la cession des participations contrôlées par Eurazeo dans Eutelsat Communications, France Télécom a perçu 110 millions d'euros en février 2007 et a cédé la totalité de sa participation dans Bluebirds en mai 2007. Au 30 juin 2007, le résultat de cession avant impôt correspondant s'élève à 104 millions d'euros (voir note 5).

NOTE 4 - ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES ET ACTIVITES CEDEES

4.1 Actifs destinés à être cédés

France Télécom ayant déclaré le 28 mai 2007 avoir engagé un processus formel d'analyse des offres pour sa filiale aux Pays-Bas, ces actifs sont présentés dans les états financiers au 30 juin 2007 comme destinés à être cédés. Les principaux éléments d'actif et de passif figurent dans le tableau ci-dessous :

	Période close le
<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2007
Ecarts d'acquisition nets	333
Autres immobilisations incorporelles nettes	370
Immobilisations corporelles nettes	402
Autres actifs non courants	2
Créances clients	92
Disponibilités et quasi-disponibilités	8
Autres actifs courants	58
Actifs destinés à être cédés	1 265
Passifs non courants	8
Dettes fournisseurs	122
Autres passifs courants	122
Passifs liés aux actifs destinés à être cédés	252

4.2 Activités cédées

Le 11 octobre 2006, France Télécom a cédé l'intégralité de sa participation de 54% dans PagesJaunes Groupe à Médiannuaire, filiale de Kohlberg Kravis Roberts & Co Ltd (KKR) pour un montant, net de frais de cession, de 3 287 millions d'euros. Au 31 décembre 2006, le résultat de cession avant impôt correspondant s'élève à 2 983 millions d'euros. Après prise en compte des remboursements de comptes courants et de la trésorerie cédée, l'effet net sur la trésorerie relatif à cette cession s'élève à 2 697 millions d'euros.

PagesJaunes Groupe est présenté dans les états financiers de l'exercice 2006 comme une activité cédée. Les charges et produits nets de l'activité PagesJaunes ainsi que le résultat de cession après impôts sont présentés en résultat net des activités cédées.

Les principaux agrégats composant le résultat net des activités cédées sur les périodes présentées sont les suivants :

(en millions d'euros)	Période close le	
	30 juin 2006	31 décembre 2006 ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	512	822
Marge brute opérationnelle	209	361
Résultat d'exploitation	195	339
Résultat financier	8	11
Impôt sur les sociétés	(71)	(122)
Résultat net généré par PagesJaunes	132	228
Résultat de cession de PagesJaunes, avant impôt	-	2 983
Impôt	-	-
Résultat de cession de PagesJaunes, après impôt	-	2 983
Résultat net des activités cédées	132	3 211

⁽¹⁾ Correspond aux charges et produits nets de l'activité PagesJaunes jusqu'à la date de cession.

Les flux nets de trésorerie relatifs à PagesJaunes sur les périodes présentées sont les suivants :

(en millions d'euros)	Période close le	
	30 juin 2006	31 décembre 2006
Flux net de trésorerie généré par l'activité	200	275
Flux net de trésorerie affecté aux opérations d'investissement ⁽¹⁾	94	2
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(273)	(280)

⁽¹⁾ Dont investissements corporels et incorporels de 8 millions d'euros au premier semestre 2006 et de 24 millions d'euros pour l'année 2006.

NOTE 5 - RESULTAT DE CESSION D'ACTIFS

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le		
	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
Tower Participations (voir infra)	307	-	-
Bluebirds (voir note 3)	104	-	-
Activités câble	-	84	84
Echange de titres Sonaecom	-	-	25
Autres	(2)	8	(12)
Total	409	92	97

Tower Participations (TDF)

Le 31 janvier 2007, les anciens co-actionnaires de France Télécom dans Tower Participations ont cédé leur participation dans cette société. En vertu du mécanisme de partage des plus-values décidé en 2002 lors de la cession de TDF à Tower Participations et amendé en 2005 lors de la cession par France Télécom de sa participation, France Télécom a perçu en janvier 2007 un complément de prix de 254 millions d'euros. Par ailleurs, la plus-value de 53 millions d'euros, qui avait été différée en 2005 compte tenu d'un risque de rétrocession, a été constatée en résultat.

NOTE 6 - IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt au compte de résultat se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période close le		
	30 juin 2007	30 juin 2006	31 décembre 2006
Charge d'impôt	(543)	(1 214)	(2 180)
- Impôts courants	(300)	(293)	(591)
- Impôts différés	(243)	(921)	(1 589)

Au 30 juin 2007, le groupe fiscal France a reconnu 584 millions d'euros d'impôts différés actifs. Le changement de taux d'impôt au Royaume-Uni diminue de 84 millions d'euros la charge d'impôts différés de la période.

NOTE 7 - ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net tel que défini et utilisé par France Télécom correspond au total de l'endettement financier brut (converti au cours de clôture), diminué : (i) des dérivés actifs de transaction, de couverture de flux de trésorerie et de couverture de juste valeur, (ii) des dépôts de garantie versés afférents aux dérivés, (iii) des disponibilités, quasi-disponibilités et des placements à la juste valeur, (iv) de certains dépôts de garantie mis en place dans le cadre d'opérations spécifiques (si la dette associée est incluse dans l'endettement financier brut). Les dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie sont mis en place pour couvrir des flux de trésorerie futurs qui ne figurent pas dans l'endettement financier net. Or, la valeur de marché de ces dérivés y est incluse. La « part efficace de la couverture de flux de trésorerie » est ajoutée à l'endettement financier net pour neutraliser cette différence temporelle.

7.1 Eléments bilantiels contributifs à l'endettement financier net

<i>(en millions d'euros)</i>	Détail du bilan		Dont contribution à l'endettement financier net	
	30 juin 2007	31 décembre 2006	30 juin 2007	31 décembre 2006
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de France Télécom S.A.	27 034	26 794		
<i>Dont Part efficace des couvertures de flux de trésorerie</i>	<i>(16)</i>	<i>(85)</i>	<i>(16)</i>	<i>(85)</i>
Emprunts obligataires ou échangeables non courants	29 136	30 829	29 136	30 829
Autres dettes financières et dérivés non courants	6 793	7 234	6 793	7 234
Emprunts obligataires ou échangeables, autres dettes financières et dérivés courants	9 754	8 057	9 754	8 057
Intérêts courus non échus	993	1 240	993	1 240
Eléments du passif contribuant à l'endettement financier net			46 660	47 275
Actifs disponibles à la vente	307	338		
<i>Dont Dépôts liés aux opérations croisées de location</i>	<i>105</i>	<i>106</i>	<i>105</i>	<i>106</i>
Autres actifs financiers et dérivés non courants	1 162	987		
<i>Dont Dépôts de garantie versés</i>	<i>610</i>	<i>459</i>	<i>610</i>	<i>459</i>
<i>Dépôts liés aux opérations croisées de location et autres actifs financiers liés à la dette</i>	<i>133</i>	<i>96</i>	<i>133</i>	<i>96</i>
<i>Dérivés actifs non courants</i>	<i>63</i>	<i>81</i>	<i>63</i>	<i>81</i>
Autres actifs financiers et dérivés courants	434	599		
<i>Dont Dérivés actifs courants</i>	<i>34</i>	<i>41</i>	<i>34</i>	<i>41</i>
<i>Placements à la juste valeur</i>	<i>345</i>	<i>505</i>	<i>345</i>	<i>505</i>
Disponibilités et quasi-disponibilités	3 257	3 970	3 257	3 970
Eléments de l'actif contribuant à l'endettement financier net			4 547	5 258
Endettement financier net ⁽¹⁾			42 113	42 017

⁽¹⁾ Exclut l'endettement financier net des actifs destinés à être cédés.

7.2 Composition et échéancier de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Part à moins d'un an	Part à plus d'un an	Total au 30 juin 2007	Total au 31 décembre 2006
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	5 246	29 136	34 382	34 246
Emprunts bancaires	2 085	3 247	5 332	5 830
Dettes de location financement ⁽²⁾	1	1 614	1 615	1 659
Instruments dérivés passifs ⁽³⁾	90	1 848	1 938	1 867
Intérêts courus non échus	993	-	993	1 240
Billets de Trésorerie	1 038	-	1 038	977
Banques créditrices	188	-	188	197
Autres passifs financiers ⁽⁴⁾	1 105	84	1 190	1 344
Endettement financier brut (a)	10 747	35 929	46 676	47 360
Instruments dérivés actifs	34	63	97	122
Dépôts de garantie versés	-	610	610	459
Autres actifs financiers	-	238	238	202
Placements à la juste valeur	345	-	345	505
Disponibilités et quasi-disponibilités	3 257	-	3 257	3 970
Sous total (b)	3 636	911	4 547	5 258
Part efficace des couvertures de flux de trésorerie (c)	(1)	(15)	(16)	(85)
Endettement financier net ⁽⁵⁾ (a)-(b)+(c)	7 110	35 003	42 113	42 017

⁽¹⁾ Par convention, l'échéancier retenu pour les TDIRA est l'échéance la plus lointaine.

⁽²⁾ La dette de location financement comprend notamment les dettes liées aux opérations d'*in substance defeasance* d'Orange au Royaume-Uni qui s'élèvent à 1 188 millions d'euros au 30 juin 2007 (1 216 millions d'euros au 31 décembre 2006) et dont les paiements des derniers termes sont fixés postérieurement à 2017.

⁽³⁾ Comprend, au 30 juin 2007, la valorisation de la garantie de prix donnée aux actionnaires minoritaires de FT España pour 536 millions d'euros (516 millions d'euros au 31 décembre 2006).

⁽⁴⁾ Les autres passifs financiers comprennent notamment la dette brute des véhicules des programmes de cession de créances commerciales de France Télécom S.A., Orange France et Orange au Royaume-Uni pour 1 079 millions d'euros au 30 juin 2007 (1 221 millions d'euros au 31 décembre 2006).

⁽⁵⁾ Exclut l'endettement financier net des actifs destinés à être cédés.

7.3 Principales émissions et remboursements d'emprunts

Au cours du premier semestre 2007, France Télécom S.A. a procédé à l'émission des emprunts obligataires suivants :

- En février 2007, émission d'un emprunt obligataire de 2 500 millions d'euros, réparti en deux tranches : une tranche de 1 000 millions d'euros à échéance 5 ans portant intérêt à un taux de 4,375% et une tranche de 1 500 millions d'euros à échéance 10 ans portant intérêt à un taux de 4,75%.
- En mars 2007, émission d'un emprunt obligataire de 250 millions de GBP d'échéance 5 ans avec une option de reconduction pour 25 ans. Les 5 premières années, cet emprunt porte intérêt à 6%.

Au cours du premier semestre 2007, le Groupe a procédé au remboursement des emprunts suivants :

- En janvier 2007, remboursement par France Télécom S.A. d'un emprunt obligataire de 1 000 millions d'euros portant intérêt à EURIBOR 3M +0,25%.
- En mars 2007, remboursement par TP Group d'un emprunt obligataire de 475 millions d'euros portant intérêt à 6,5%.
- En avril 2007, remboursement par France Télécom S.A. d'un emprunt obligataire de 907 millions d'euros portant intérêt à 5,75%.
- Remboursement par France Télécom S.A. d'emprunts bancaires pour un total de 696 millions d'euros.

Par ailleurs, en mars 2007, France Télécom S.A. a procédé au rachat de TDIRA d'un montant nominal de 203 millions d'euros dont la composante dette était de 162 millions d'euros. Ce rachat a généré une charge avant impôt de 37 millions d'euros.

7.4 Principales évolutions des lignes de crédit

Les principales évolutions des lignes de crédit sur le semestre concernent :

- FT España : remboursement de sa ligne de crédit à hauteur de 400 millions d'euros.
- TP Group : utilisation de sa ligne de crédit à hauteur de 557 millions d'euros.

7.5 Notation de France Télécom au 30 juin 2007

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch IBCA
Sur la dette à long terme	A-	A3	A-
Perspective	Stable	Stable	Stable
Sur la dette à court terme	A2	P2	F1

7.6 Gestion des covenants

Au 30 juin 2007, les engagements du Groupe en matière de ratios financiers sont respectés.

NOTE 8 - CAPITAUX PROPRES

Au 30 juin 2007, le capital social de France Télécom s'élève à 10 435 647 364 euros, divisé en 2 608 911 841 actions ordinaires d'un nominal de 4 euros chacune.

Ces chiffres prennent en compte l'émission par France Télécom, au cours du premier semestre 2007, de 2 238 711 actions dont 399 269 actions à la suite de l'exercice d'options de souscription d'actions Wanadoo reprises par France Télécom et 1 839 442 actions à la suite de l'exercice d'instruments de liquidité sur options détenus par des bénéficiaires d'options de souscription d'actions Orange. L'émission de ces actions nouvelles sera constatée par le Conseil d'administration au plus tard lors de sa première réunion postérieure au 31 décembre 2007.

Au cours de la période close le 30 juin 2007, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 2 602 307 251 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 2 762 661 322 actions.

Le 25 juin 2007, l'Etat a cédé 130 millions d'actions existantes de France Télécom représentant 5% du capital social. Conformément à la loi du 6 août 1986, 14,4 millions d'actions seront proposées aux salariés et anciens salariés. Les modalités de cette cession seront précisées par arrêté ministériel.

Au 30 juin 2007, l'Etat détient directement et indirectement à travers l'ERAP 27,4% du capital et 27,5 % des droits de vote de France Télécom.

8.1 Actions propres

L'Assemblée Générale mixte du 21 avril 2006 a autorisé, pour une période de dix-huit mois s'achevant le 21 octobre 2007 un programme de rachat d'actions propres dans la limite de 10% du montant total du capital social. Le descriptif du programme a été publié le 19 mars 2007. L'Assemblée Générale mixte du 21 mai 2007 a renouvelé cette autorisation pour une période de dix-huit mois s'achevant le 21 novembre 2008. Le descriptif du programme a été publié le 21 mai 2007. Au cours du premier semestre 2007, France Télécom a racheté 9 113 884 actions dans le cadre du programme autorisé en 2006.

En outre, France Télécom a mis en place en mai 2007 un contrat de liquidité avec un établissement financier portant sur ses actions ordinaires. Les moyens affectés à la mise en œuvre du contrat s'élèvent à 100 millions d'euros. Au 30 juin 2007, la société détenait 1 400 000 actions propres acquises dans le cadre du contrat. Le solde du compte de liquidité est placé en OPCVM monétaires.

Au 30 juin 2007, la société détient 10 513 884 de ses propres actions, comptabilisées en diminution des capitaux propres.

8.2 Attribution gratuite d'actions

Pour contribuer à la pleine mobilisation du personnel autour des objectifs NEXt, le Conseil d'administration de France Télécom a décidé de mettre en place un nouveau dispositif de rémunération des efforts de son personnel dans le cadre du plan NEXt.

C'est ainsi que le Conseil d'administration du 25 avril 2007 a arrêté les clauses d'un règlement d'attribution gratuite d'actions pour l'ensemble du personnel en France.

L'attribution de 10 529 251 actions deviendra effective si le cash-flow inscrit dans le plan NEXt est atteint en 2007 puis en 2008 et si un cash-flow additionnel couvrant le coût du plan est généré sur cette période de deux années. Les actions seront incessibles durant une période de 2 ans à l'issue de leur acquisition, soit jusqu'au 25 avril 2011.

France Télécom a évalué la juste valeur des services reçus en échange de l'attribution gratuite des actions en se basant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer cette juste valeur à la date d'attribution comptable, le 19 juin 2007, date de l'information communiquée à chaque salarié de ses droits :

- Cours du sous-jacent à la date d'attribution : 21,32 €
- Taux de dividendes attendus (consensus de marché) : 6%
- Taux de rendement sans risque : 4,47%
- Taux prêt emprunt sur titres France Télécom : 4,91%.

La juste valeur est estimée à 18,72 euros par action compte tenu d'un coût notionnel d'incessibilité de 0,36 euro par action. Le groupe tient en effet compte dans la valorisation de l'avantage accordé aux salariés du coût de l'incessibilité des titres postérieurement à leur acquisition. La décote d'incessibilité a été estimée en valorisant le coût d'une stratégie de couverture associant la vente à terme des actions incessibles et l'achat au comptant, financé par emprunt, d'un nombre équivalent d'actions cessibles, en utilisant un modèle de valorisation sur la base des paramètres de marché ci-dessus.

Une charge de 128 millions d'euros a été enregistrée au 30 juin 2007 avec contrepartie en capitaux propres, une charge complémentaire estimée à 66 millions reste à reconnaître jusqu'au 25 avril 2009.

8.3 Plan de stock-options

Au cours du premier semestre 2007, France Télécom a attribué 10 093 300 options de souscription d'actions à certains de ses dirigeants et cadres ayant un niveau de responsabilité ou d'expertise clé pour le Groupe. La date d'attribution est le 29 juin 2007, date de l'information communiquée à chaque bénéficiaire sur ses options.

Les options, si elles sont exercées, donnent droit de souscrire des actions nouvelles à un prix d'exercice de 21,61 euros et ont une durée de vie de 10 ans. Une charge de 26 millions d'euros sera étalée sur la durée d'acquisition des droits jusqu'en 2010.

8.4 Distributions

L'assemblée Générale mixte de France Télécom du 21 mai 2007 a décidé de verser aux actionnaires un dividende de 1,20 euro par action au titre de l'exercice 2006. Cette distribution est intervenue le 7 juin 2007 pour un montant total de 3 117 millions d'euros.

8.5 Intérêts minoritaires

La part du résultat du premier semestre 2007, attribuable aux intérêts minoritaires, concerne principalement TP Group pour 139 millions d'euros, Mobistar pour 74 millions d'euros et Sonatel pour 69 millions d'euros.

Les distributions de dividendes aux actionnaires minoritaires, intervenues au cours du premier semestre 2007, concernent principalement TP SA pour 268 millions d'euros, Mobistar pour 142 millions d'euros et Sonatel pour 88 millions d'euros.

Les intérêts minoritaires au bilan, au 30 juin 2007, concernent principalement TP Group pour 1 881 millions d'euros, FT España pour 1 331 millions d'euros, Sonatel pour 459 millions d'euros et Mobistar pour 323 millions d'euros.

NOTE 9 - LITIGES, OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

9.1 Litiges

La présente section décrit les procédures gouvernementales, judiciaires ou d'arbitrage, nouvelles ou ayant évolué depuis la publication des comptes consolidés au 31 décembre 2006, susceptibles d'avoir ou ayant eu au cours des 6 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe. Au 30 juin 2007, le montant des provisions pour risques enregistrées par France Télécom au titre de l'ensemble des litiges dans lesquels elle est impliquée s'élève à 477 millions d'euros (375 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Procédures, enquêtes et demandes de renseignements de la Commission européenne

Dans le cadre de la procédure au fond devant le Tribunal de Première Instance de Luxembourg, opposant la Commission européenne à l'Etat et à France Télécom au sujet d'éventuelles aides d'Etat reçues par France Télécom au titre du régime particulier de taxe professionnelle mis en place par la loi du 2 juillet 1990, aucun événement significatif n'est intervenu au cours du premier semestre 2007. Dans le cadre de la procédure parallèle devant la Cour de Justice des Communautés européennes, cette dernière, saisie par la Commission pour faire constater un manquement des autorités françaises concernant l'exécution de sa décision du 2 août 2004, a indiqué en mai 2007 avoir clos la procédure d'échange de mémoires. Ce développement n'a pas d'effet sur l'appréciation que fait France Télécom de son risque dans ce litige. France Télécom considère que ce risque entre dans la catégorie des passifs éventuels au sens de la norme IAS 37 "Provisions, actifs et passifs éventuels".

Le 8 mars 2007, le Tribunal de Première Instance de Luxembourg a rejeté le recours de France Télécom contre la décision de la Commission européenne autorisant une visite domiciliaire dans les locaux de France Télécom et Wanadoo dans le cadre de l'instruction d'une plainte relative au caractère prédateur des tarifs mis en œuvre par Wanadoo à partir de janvier 2004. France Télécom n'a pas l'intention de se pourvoir contre cette décision qui met ainsi un terme à cette affaire dont la procédure a par ailleurs été close au fond par la Commission.

Procédures devant les autorités nationales de concurrence

Le 25 janvier 2007, les sociétés Iliad et Free se sont désistées de leur saisine du Conseil de la concurrence relative aux offres de télévision sur ligne téléphonique lancées par France Télécom et TPS en 2003. Ces désistements font suite à ceux de LD Com et Neuf Telecom intervenus en 2005. Compte tenu de ces désistements, le Conseil pourrait classer l'affaire.

Le 22 février 2007, l'Autorité polonaise des communications électroniques a imposé à TP S.A. une amende de 339 millions de zlotys (86 millions d'euros) pour avoir fixé librement les tarifs de ses offres Internet (Neostrada) sans, selon l'Autorité, respecter les règles de fixation de ces tarifs imposées par la loi polonaise sur les télécommunications qui prévoient que ces tarifs doivent être fixés sur la base de leur coût. TP S.A. considère que l'Autorité n'était pas fondée à remettre en cause les tarifs de Neostrada dans la mesure où ces derniers ne sont pas définis comme des services réglementés. Le 7 mars 2007, TP S.A. a fait appel de cette décision devant la Cour de Varsovie.

Dans le cadre de l'instruction au fond ouverte en 2002 par le Conseil de la concurrence relative aux conditions de commercialisation des offres d'accès ADSL de Wanadoo, France Télécom a reçu une notification de griefs en mars 2007. France Télécom et les services d'instruction du Conseil ont engagé une procédure de transaction prévue par l'article L.464-2 III du Code de commerce. Dans le cadre de cette procédure, France Télécom s'abstiendra de contester les griefs qui lui ont été notifiés et prendra un certain nombre d'engagements pour l'avenir en contrepartie de quoi la sanction qu'elle se verra appliquée n'excédera pas un plafond fixé à ce jour à 60 millions d'euros. L'audience au cours de laquelle sera finalisée cette procédure devrait se tenir en septembre 2007.

Le 29 juin 2007, la Cour de cassation a partiellement cassé l'arrêt rendu par la Cour d'appel de Paris le 12 décembre 2006 qui avait rejeté le recours d'Orange France, SFR et Bouygues Télécom contre la décision du Conseil de la concurrence du 30 novembre 2005 leur ayant infligé des sanctions pécuniaires pour avoir mis en œuvre deux pratiques distinctes d'ententes anticoncurrentielles sur le marché des services de téléphonie mobile. La Cour de cassation a jugé que la seule constatation des échanges d'informations intervenus de 1997 à 2003 entre les opérateurs ne pouvait suffire à établir le caractère anticoncurrentiel d'une telle pratique et qu'il appartenait à la Cour d'appel de rechercher concrètement si

celle-ci avait eu pour objet ou pour effet réel ou potentiel d'altérer de façon sensible le fonctionnement de la concurrence sur le marché concerné. La Cour de cassation a remis les parties en l'état où elles se trouvaient avant l'arrêt de la Cour d'appel de Paris à charge pour elles de saisir de nouveau la Cour d'appel de Paris autrement constituée.

Procédures devant les juridictions civiles

Dans le cadre des quatre procédures en cours devant les tribunaux allemands concernant l'investissement réalisé par France Télécom en Allemagne en partenariat avec la société MobilCom, aucun événement significatif n'est intervenu au cours du premier semestre 2007. Bien que l'issue de ce litige ne puisse être déterminée de manière certaine, France Télécom considère au 30 juin 2007 l'ensemble de ces actions comme dénuées de fondement et formulées de mauvaise foi.

Le 13 Mars 2007, les actionnaires minoritaires de FTML qui détiennent 33 % du capital ont assigné France Télécom devant le Tribunal de commerce de Paris en paiement d'une indemnité provisoirement évaluée à 97 millions de dollars US. Les actionnaires minoritaires reprochent à France Télécom d'avoir imposé à sa filiale libanaise la signature de l'accord transactionnel du 12 janvier 2006 avec le gouvernement libanais en les privant ainsi de toute chance de percevoir leur quote-part des sommes allouées par les sentences arbitrales de janvier et avril 2005.

Litiges administratifs

Le 24 mai 2007, la Cour administrative d'appel de Paris a rendu sa décision dans le cadre de la demande de dommages et intérêts formulée par la SNCF pour l'utilisation par France Télécom de ses infrastructures ferroviaires entre 1991 et 1997. La Cour a confirmé le jugement du Tribunal administratif de Paris qui avait déclaré irrecevables les demandes de la SNCF.

Arbitrages internationaux

Dans la procédure arbitrale en cours entre TP S.A. et la société danoise DPTG à propos de la détermination et du partage des revenus d'un système de transmission optique dénommé "NSL", l'expert désigné par le tribunal arbitral a rendu en mai 2007 un second rapport. TP conteste les conclusions de ce rapport. Les parties ont la possibilité de soumettre des questions à l'expert afin de clarifier certaines hypothèses utilisées par celui-ci dans ses modèles d'évaluation. Selon le calendrier arrêté par le tribunal arbitral, la prochaine audience devrait intervenir en décembre 2007. L'issue de cette procédure demeure à ce jour incertaine.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont France Télécom a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 6 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

9.2 Obligations contractuelles et engagements hors bilan

Les principales évolutions des obligations contractuelles reflétées au bilan du premier semestre 2007 concernent l'évolution de l'endettement financier net décrite en note 6. Les principaux événements du premier semestre 2007 affectant les engagements et obligations contractuelles hors bilan sont les suivants :

- Acquisition de One GmbH

Aux termes d'un accord signé le 21 juin 2007, le consortium formé par le fonds d'investissement Mid Europa Partners et France Télécom s'est engagé à acquérir la totalité du capital de la société One GmbH pour une valeur d'entreprise de 1,4 milliards d'euros. Le montant perçu par France Télécom au titre de la cession de sa participation actuelle de 17,45% dans One GmbH et du remboursement de son prêt d'actionnaire

sera partiellement réinvesti pour détenir 35% du consortium qui sera contrôlé par Mid Europa Partners à hauteur de 65%. La réalisation de cette transaction est soumise à l'accord des autorités de la concurrence.

- Engagement d'investissement TP Group

Dans le cadre de l'acquisition de TP Group, France Télécom s'est engagée vis à vis du Trésor polonais à voter en faveur d'un programme d'investissements pluriannuel de 27 milliards de zlotys entre le 1er janvier 2001 et le 31 décembre 2007. Au 30 juin 2007, le montant total des investissements réalisés par TP Group, y compris le rachat par TP S.A. à FTMI de sa participation de 34% dans PTK Centertel et le rachat par TP S.A. des actionnaires minoritaires de Wirtualna Polska, s'élève à 30,6 milliards de zlotys.

NOTE 10 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- **Orange Moldova**

Le 2 juillet 2007, France Télécom a acquis indirectement, pour un montant de 103 millions d'euros payé en numéraire, une participation complémentaire dans Orange Moldova, portant sa participation à 94,3%.

- **VOXmobile**

Le 2 juillet 2007, Mobistar, détenue à 50,17% par France Télécom, a acquis 90 % de l'opérateur mobile luxembourgeois VOXmobile pour un montant de 80 millions d'euros payé en numéraire. Les 10% restants font l'objet jusqu'au 2 juillet 2010 d'une option d'achat exerçable à tout moment et à sa discrétion par Mobistar et d'une option de vente exerçable par les cédants sous certaines conditions.

- **Ya.com**

Le 31 juillet 2007, France Télécom a acquis la totalité du capital de la société espagnole Ya.com pour une valeur d'entreprise de 320 millions d'euros. Ya.com est le troisième opérateur ADSL en Espagne.